

CERTIFICAT MEDICAL
en vue de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat
visée à l'art. L3213.1 du code de la Santé Publique

Je soussigné(e), Docteur

exerçant à.....

certifie avoir examiné le à heure(s)

M. - Mme - Melle

né(e) le

demeurant à

.....

et avoir constaté les troubles suivants :

.....

.....

.....

.....

.....

J'atteste que ses troubles mentaux nécessitent des soins, compromettent la sûreté des personnes, ou portent de façon grave, atteinte à l'ordre public et rendent nécessaire son admission au Centre Hospitalier Esquirol de Limoges (établissement habilité selon l'art. 3222-1) sous la forme de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat, en application de l'art. L3213-1 du Code de la Santé Publique.

Fait à Le

Cachet et Signature du Médecin

Je suis dans l'impossibilité matérielle de dactylographier ce certificat médical

NB : Dans le cas où le médecin n'a pas son cachet, il reprecise son n° d'ordre. Pour les remplaçants, ils font figurer leur n° ADELI.